

A renvoyer à SNEP-FSU 93. Bourse départementale du travail. Place de la Libération. 93000 BOBIGNY

Identité	Date de naissance	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom			Code établissement			
	Nom de jeune fille			Nom			
	Prénom			Adresse complète			
	Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)			
	Mail			Situation administrative (entourez ci-dessous)			
	Téléphone fixe			TZR	Poste fixe	Disponibilité	Congés (parental,...)
	Téléphone portable			Prof de sport stagiaire		Prof stagiaire	Agrégé stagiaire
		CPA : 50% / 70% / 80%		Temps partiel : %			

Bulletins	Envoi des bulletins syndicaux et des hors séries "Contre pied"		Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin	
	Version papier : <input type="checkbox"/> Adresse personnelle OU <input type="checkbox"/> Adresse établissement		J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.	
	Version électronique : <input type="checkbox"/> Uniquement par mail pour les bulletins syndicaux <input type="checkbox"/> Uniquement par mail pour les hors séries "Contre pied" <input type="checkbox"/> Uniquement par mail pour les 2		Date et signature	

Cotisations SNEP METROPOLE 2016-2017


Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon											
		1	2	3	4	5	6/A1	7/A2	8/A3	9	10	11	
Catégorie professionnelle	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	Stagiaire CAPEPS ext		140 €	147 €	155 €	159 €	169 €	181 €	193 €	208 €	224 €	
	Prof Hors Classe - Prof de Sport Hors Classe	169 €	191 €	204 €	219 €	237 €	252 €	266 €					
	Bi-admissible			144 €	151 €	160 €	171 €	180 €	193 €	208 €	225 €	235 €	
	Agrégé - CTPS	Stagiaire AGREG ext		163 €	177 €	189 €	202 €	217 €	233 €	250 €	266 €	279 €	
	Agrégé- CTPS Hors Classe	221 €	234 €	247 €	263 €	276 €	296 €	308 €	324 €				
	AE - CE - PEGC			116 €	123 €	129 €	135 €	142 €	148 €	156 €	164 €	174 €	184 €
	CE - PEGC Hors Classe				174 €	185 €	208 €	224 €					
	CE - PEGC Classe Ex.	208 €	226 €	237 €	252 €	266 €							
	MA et CDI	103 €	111 €	114 €	122 €	131 €	138 €	148 €					
					Stagiaire non reclassé : selon échelon de la catégorie d'origine CPA nouvelle formule : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA) Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service								
				Abonnement Bulletin Titulaire : 60 € Non titulaire/non réemployé : 30 € Etudiant : 30 €									
		Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)											
Retraité et contrat local HDF		Inférieur à 1000 €	→ groupe 1	49 €				Entre 2051 € et 2300 €	→ groupe 6	115 €			
		Entre 1001 € et 1300 €	→ groupe 2	66 €				Entre 2301 € et 2500 €	→ groupe 7	132 €			
		Entre 1301 € et 1550 €	→ groupe 3	81 €				Entre 2501 € et 2700 €	→ groupe 8	146 €			
		Entre 1551 € et 1800 €	→ groupe 4	92 €				Entre 2701 € et 2900 €	→ groupe 9	158 €			
		Entre 1801 € et 2050 €	→ groupe 5	101 €				Supérieur à 2900 €	→ groupe 10	166 €			


Je choisis de payer ma cotisation...

Par chèque à l'ordre du SNEP Nombre de chèques (max 5)

Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin, max 5 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements 1er mois de prélèvement

 <p>PRELEVEMENT MANDAT</p> <p>En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. <p>Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.</p>	Pour le compte de SNEP 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS	
	Ref : cotisation SNEP	
	A :	
	Le :	
	Signature :	
	MERCİ DE JOINDRE UN RIB	
	NE RIEN INSCRIRE ICI → <input type="text"/>	
	Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____	
	<input checked="" type="checkbox"/> Paiement récurrent	

CREDIT D'IMPOT 

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 147 € ne vous coûte réellement que 49,98 €.